

A propos des collectes : A quoi servent-elles ?

Voici un petit texte tiré de l'émission « Jour du Seigneur », il dit bien le sens de la collecte :

« Pendant la messe, la quête s'effectue au moment de l'offertoire. L'ancienne Alliance prescrivait d'offrir à Dieu les prémices des récoltes et les premiers nés de l'homme et du bétail, ou encore des sacrifices. Marie et Joseph ont apporté deux petites colombes lors de la présentation de Jésus au temple. Dans l'église primitive, les fidèles apportaient des dons en nature pour nourrir les pauvres de la communauté. Le prêtre recevait les offrandes et en prélevait le pain et le vin pour l'Eucharistie et se lavait les mains. Aujourd'hui, les fruits de la terre sont remplacés par la quête, fruit du travail de l'homme et le rite du lavement des mains est devenu une purification spirituelle du prêtre. Notre contribution aux besoins de l'église se traduit par la quête qui ne sert plus seulement à secourir les nécessiteux mais permet aussi de faire face aux frais de fonctionnement de la paroisse et du diocèse. »

Je voudrais d'abord vous remercier, vous qui contribuez chaque dimanche au bon fonctionnement de la paroisse par votre don. Je profite des petits changements qu'il y aura en 2016 pour vous donner quelques éclaircissements auxquels vous avez droit :

Concrètement, il y aura à partir de cette année **3 sortes de collectes** :

1. Les **collectes diocésaines (13 collectes en 2016)** qui témoignent de notre solidarité avec le monde et l'Eglise universelle.
2. Les collectes **pour la fabrique d'église** qui représentent ce que chacun de nous est prêt à donner pour participer aux frais liés au « temporel du culte » c'est-à-dire les frais liés à l'exercice du culte (par exemple, le pain d'autel, le vin, la cire = bougies d'autel).
3. Enfin les **collectes pour la paroisse** qui représentent ce que chacun de nous est prêt à donner pour participer au fonctionnement de la paroisse et soutenir les projets portés par la paroisse.

Concrètement :

1. Le fonctionnement de la paroisse : Ce sont les frais de secrétariat, timbres, suivi du courrier, matériel informatique, photocopieuse, téléphone sans oublier le chauffage, l'électricité et l'entretien des locaux paroissiaux...

2. Les projets de la paroisse correspondent aux trois grands domaines de service qu'une paroisse doit offrir : la prière, la formation et l'entraide.

-La prière est assurée en grande partie par la fabrique d'église mais il reste encore une série de frais à charge de la paroisse : feuilles liturgiques, partitions pour les chorales et organistes, cierges, croix de communions,...

-La formation : ce sont les moments de formations organisés pour approfondir la foi. Défraiement éventuel du conférencier (au minimum un défraiement pour ses trajets). Il s'agit aussi de la catéchèse des enfants qui est *exercée par des bénévoles* à qui il faut offrir du matériel. Il convient aussi de se tenir au courant, d'acheter des livres, de faire les photocopies, d'assurer les enfants et les parents.

-L'entraide : la paroisse essaie aussi de soutenir des mouvements de jeunes, d'entraide, et d'apporter certaines aides ponctuelles aux écoles. Il y a beaucoup de demandes.

Ces services ne peuvent s'offrir que s'il y a un secrétariat. **Les secrétaires travaillent bénévolement**, ils accueillent les personnes, veillent à la communication et exécutent le travail administratif essentiel à toute bonne organisation (envoi des différents courriers, liens avec les autres paroisses et l'évêché).

Merci de bien vouloir éviter les petites pièces rouges de monnaie. Elles pèsent et coûtent. 1 centime représente 40 centimes de francs belges ! Des personnes doivent compter et porter les pièces. Verser des petites pièces revient à faire un don à la banque. Un dernier détail : Sachez que les banques exigent environ 4 euros de frais de comptage chaque fois que nous déposons un sac d'un maximum de 10 kg de monnaie !

Votre doyen, Xavier Huvenne.